

Vous souhaitez nous aider...

Nous avons besoin de votre aide pour mener à bien nos actions.
Des dons financiers, en nature, des idées, du soutien... sont les bienvenus.
Si vous souhaitez nous aider dans une action, vous pouvez nous contacter,
nous vous accueillerons avec plaisir : l'union fait la force !!

Devenir Membre

En devenant membre, vous nous aidez à faire fonctionner l'association :
téléphone, courrier, frais d'expédition de matériel.

Les Dons

Toute aide financière est la bienvenue car elle nous permet de
mener à bien nos projets au sein de la crèche (batteries,
extension du bâtiment, envoi d'un container,).



L'association "Port aux Petits Princes" a vu le jour grâce à la volonté des parents adoptifs d'enfants nés en Haïti. Ils ont souhaité se mobiliser pour venir en aide à la crèche "Notre Dame de la Nativité" dirigée par Eveline Louis-Jacques.

Elle a pour vocation d'aider et de soutenir la crèche tout particulièrement dans ses besoins matériels.



Vos correspondants locaux



Association Port aux Petits Princes

11 lot La Durance
Boulevard de la Coopérative
13610 Le Puy Sainte Reparade
Tél : 04 42 50 06 73 / 02 23 27 52 24
contact@portauxpetitsprinces.com

www.portauxpetitsprinces.com



Par crèche, les Haïtiens entendent structure dédiée à l'adoption, habilitée par le ministère des affaires sociales haïtien (IBESR) pour le recueil d'enfants en vue de leur adoption.

République d'Haïti

- Superficie: 27.750 km²
- Capitale : Port-au-Prince
- Population : 7 millions (estimation)
- Langues officielles : Français - Créole Haïtien
- Monnaie : Gourde
- Président : René G. Préal
- Premier Ministre : Jacque E. Alexis
- 70 % de chômage
- 80% de la population vit sous le seuil de pauvreté
- 37% de la population à accès à l'eau potable

Notre Dame de la Nativité

Eveline Louis-Jacques, a aménagé sa propre maison pour y accueillir environ 70 enfants. Elle y emploie une quinzaine de personnes (nounous, cuisinières, lingères), une "institutrice" Mademoiselle Caline, qui fait la classe en français 4 heures par jour pour l'éveil des plus grands.

Cette structure a aussi la chance d'accueillir une infirmière à mi-temps, Miss Sherley qui veille à la santé des enfants.

Les conditions de vie à la crèche sont bonnes comparativement à Haïti. Ce pays est un des pays les plus pauvres au monde. Il n'y a pas d'eau courante à la crèche (l'eau est acheminé par bidon d'un point d'eau à 200m en contrebas de la crèche) et l'apport d'électricité de ville est irrégulier et aléatoire. Néanmoins, les enfants boivent de l'eau purifiée, sont lavés et changés 2 fois par jour, bénéficient de 2 repas par jour.

La crèche est financée exclusivement par des fonds privés : les adoptants d'une part pour le fonctionnement, des fonds associatifs et caritatifs d'autre part pour des projets spécifiques (type groupe électrogène, extension de la crèche,...).



Notre Dame de la Nativité

8 bis rue Delvas Fontarama 27,
Port au Prince - Haïti
Tél. 00.50.92.34.47.54
Port. 00.50.94.04.51.54

Les Projets de l'association

Pour répondre au mieux aux besoins de la crèche, l'association a décidé d'apporter une aide financière et matérielle pour :

- aider à l'achat de batteries en complément du groupe électrogène pour l'alimentation électrique de la crèche,
- participer à la construction du nouveau bâtiment comprenant une nouvelle infirmerie afin d'isoler les enfants malades,
- équiper la structure de mobilier, matériels médicaux et scolaires,
- envoyer vêtements et chaussures à destination des enfants et personnels de la crèche,
- récolter et expédier des médicaments, produits de soin et d'hygiène (savon, dentifrice, brosse à dents,...), lait pour bébé, biberons...,



Les Parrainages

Parmi les enfants accueillis à Notre Dame de la Nativité, certains sont trop grands pour être adoptés. Le nombre de ces enfants a augmenté avec le temps et Mme Louis Jacques rencontre des problèmes pour les envoyer tous à l'école : en Haïti

l'école n'est pas gratuite, elle est chère pour le pays (frais d'inscription et uniformes obligatoires, soit environ 25 \$ par mois - déductibles des impôts).

Le parrainage est mis en place en partenariat avec l'association Accueil et Partage qui a déjà une longue expérience en la matière et qui suit actuellement 250 parrainages individuels en Haïti et en Ethiopie. Le suivi sur place est réalisé au quotidien par Mme Louis-Jacques. Et au moins trois fois par an, un correspondant français de l'association Accueil et Partage se rend en Haïti et à la crèche Notre Dame de la Nativité.